

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 11

Artikel: A Douarnenez : [suite]
Autor: Dubarry, Armand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un ouvrier lausannois rencontre l'autre jour un de ses amis avec lequel il s'entretient quelques instants sur la pluie et le beau temps. Puis il ajoute tout à coup :

— A propos, je vous remercie infiniment d'être d'être venu accompagner ma pauvre femme au cimetière.

— Il n'y a pas de quoi, répond l'autre avec indifférence.... à votre service.

Un employé de chemin de fer, chargé de rédiger un rapport sur un accident, s'exprimait ainsi :

M. X..., de tel pays, un bras cassé ; M. B..., de telle ville, graves contusions à la poitrine ; M. M..., commis-voyageur, une jambe fracturée ; M. P..., négociant, nombreuses blessures à la tête : on espère cependant que l'amputation ne sera pas nécessaire.

Une autre fois, le même employé, envoyant son rapport, le terminait par ces mots : « Cinq tués, onze blessés, huit précipités dans la rivière. A part cela, aucun accident à déplorer. »

A DOUARNEHEZ

IV

» — Soyez le bienvenu, dit-elle en lui faisant signe d'entrer ; il y a toujours place ici pour les étrangers et pour les beaux garçons.

» Le jeune homme, rassuré, entra.

» — Qui êtes-vous, d'où venez-vous et que cherchez-vous ? ajouta la Groac'h.

» — On m'appelle Houarn, répondit le Léonard. Je viens de Lanillis, et je cherche de quoi acheter une petite vache et un pourceau maigre.

» — Eh bien, venez, Houarn ! reprit la fée, et ne vous inquiétez plus de rien, car vous aurez tout ce qui pourra vous réjouir.

» Elle l'avait fait entrer dans une seconde salle tapissée de perles, où elle lui servit de huit espèces de vins dans huit gobelets d'argent sculptés. Houarn but d'abord des huit vins, puis il les trouva si bons qu'il en rebut huit fois de chacun, et, à chaque coup, il trouvait la Groac'h plus belle.

» Celle-ci l'encourageait en lui disant qu'il ne devait point avoir peur de la ruiner, puisque l'étang de l'île du Lok communiquait avec la mer, et que toutes les richesses qu'engloutissaient les naufrages y étaient apportées par un courant magique.

» — Sur mon salut, dit Houarn, que le vin avait rendu gai, je ne m'étonne plus si les gens de la côte parlent mal de vous ; les personnes si riches ont toujours des jaloux ; quant à moi, je ne demanderais que la moitié de votre fortune.

» — Vous l'aurez si vous voulez, Houarn, dit la fée.

» — Comment cela ? demanda-t-il.

» Je suis veuve de mon mari le Korandon, reprit-elle, et, si vous me trouvez à votre gré, je deviendrai votre femme.

» Le Léonard fut tout saisi de ce qu'il entendait. Lui, es marier à la Groac'h qui lui semblait si belle, dont le palais était si riche, et qui avait de huit espèces de vins qu'elle laissait boire à discrétion ?...

» Il avait, à la vérité, promis à Bellah de l'épouser ; mais les hommes oublient facilement ces sortes de promesses : ils sont, pour cela, comme les femmes.

» Il répondit donc poliment à la fée qu'elle n'était pas faite pour qu'on la refusât, et qu'il y avait joie et honneur à devenir son mari.

» La Groac'h s'écria alors qu'elle voulait préparer sur-le-champ le repas de la *velladen* (1). Elle dressa une table qu'elle couvrit de tout ce que le Léonard connaissait de meilleur (entre beaucoup de choses qu'il ne connaissait pas) ; puis elle alla à un petit vivier qui était au fond du jardin, et elle se mit à appeler :

» — Hé ! le procureur ! hé ! le meunier ! hé ! le tailleur ! hé ! le chantre !

» Et, à chaque cri, on voyait accourir un poisson, qu'elle mettait dans un filet d'acier.

» Lorsque le filet fut rempli, elle passa dans une pièce voisine et jeta tous les poissons dans une poêle d'or.

» Mais il sembla à Houarn qu'au milieu des pétilllements de la friture de petites voix chuchotaient.

» — Qui est-ce donc qui chuchote dans la poêle d'or, Groac'h ? observa-t-il.

» — C'est le bois qui pétille, dit-elle en attisant le feu.

» Un instant après, les petites voix recommencèrent à murmurer.

» — Qui est-ce donc qui murmure, Groac'h ? demanda le jeune homme.

» C'est la friture qui fond, répondit-elle en faisant sauter les poissons.

» Mais bientôt les petites voix crièrent plus fort.

» — Qui est-ce donc qui crie, Groac'h ? reprit Houarn.

» — C'est le grillon du foyer, répliqua la fée en chantant si haut que le Léonard n'entendit plus rien.

» Mais ce qui venait de se passer lui avait donné à réfléchir, et comme il commençait à avoir peur, il commença à sentir des remords.

» — Jésus-Marie ! se dit-il, est-ce bien possible que j'aie oublié si vite Bellah pour une Groac'h qui doit être la fille du démon ? Avec cette femme-là, je n'oserai même pas faire mes prières du soir, et je suis sûr d'aller en enfer comme un langueur de pores.

» Pendant qu'il se parlait ainsi, la fée avait apporté la friture, et elle le pressa de dîner en lui disant qu'elle allait chercher pour lui douze nouvelles espèces de vivres.

» Houarn tira son couteau tout en soupirant et voulut commencer à manger ; mais à peine la lame, qui détruisait les enchantements, eut-elle touché au plat d'or, que tous les poissons se dressèrent et redevinrent de petits hommes, portant chacun le costume de son état. Il y avait un procureur en rabat, un tailleur en bas violets, un meunier couleur de farine, un chantre en surplis, et tous criaient à la fois, en nageant dans la friture :

» — Houarn ! sauve-nous, si tu veux toi-même être sauvé !

» — Sainte Vierge ! quels sont ces petits hommes qui chantent dans le beurre ? s'écria le Léonard stupéfait.

» — Nous sommes des chrétiens comme toi, répondirent-ils ; nous étions venus aussi à l'île du Lok pour chercher fortune ; nous avons consenti à épouser la Groac'h, et, le lendemain du mariage, elle a fait de nous ce qu'elle avait fait de nos prédécesseurs, qui sont dans le grand vivier.

» — Quoi ! s'écria Houarn, une femme qui paraît si jeune est déjà la veuve de tous ces poissons !

» — Et tu seras bientôt dans le même état, exposé aussi à être frit et mangé par les nouveaux venus !

» Houarn fit un saut comme s'il se fût déjà senti dans la poêle d'or, et courut vers la porte, ne songeant qu'à s'échapper avant le retour de la Groac'h ; mais celle-ci, qui venait d'entrer, avait tout entendu ; elle jeta son filet d'acier sur le Léonard, qui se transforma aussitôt en grenouille, et elle alla le porter dans le vivier où se trouvaient déjà ses autres maris.

On le voit, l'aventure qu'allait tenter Stevan offrait d'effroyables dangers, car il était sûr d'avance d'être frit comme tous les audacieux qui l'avaient précédé, s'il ne parvenait à arracher à la Groac'h le filet d'acier dans lequel elle prenait ses maris, et à l'y enfermer jusqu'au jour du jugement dernier, transformée à son tour en crapaud.

(1) Le repas de noce.

(A suivre.)